

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 6 AVRIL 2023**

Délibération n° :

DL25/2023

Objet : CONVENTION DE
PARTENARIAT-
ASSOCIATION LES
iCONNECTEURS PARIS
SACLAY 2023

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT (titulaire - CPS) représenté par M ESCANDE (suppléant CPS) ;
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. LANGLOIS (titulaire - CPS)
- M. LARDIERE (titulaire - CPS)
- Mme LEBLANC (titulaire - CPS)
- M. MASURE (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS).
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- M. ZIANE (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

Mme BERCHON (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M CARRE (titulaire - CPS) ;
Mme HAMON (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M VIGIER (titulaire - CPS).

**DATE DE
CONVOCAION**

Le 29/03/2023

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; Mme BERT (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. DEBRAS (titulaire - CPS) ; M. DIDIN (titulaire - CPS) ; Mme Dumas (titulaire CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire - CPS) ; M. GARSUAULT (titulaire - CPS) ; M. GILBON (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire - CPS), M. MAJEUX (titulaire - CPS) ; Mme PERIS (titulaire - CCHVC) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS) ; Mme LUCAS (suppléante - CPS) : présente du point 1 au point 9

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 23
VOTANTS : 25

Monsieur TRICKOVSKI est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération n°DL25/2023
CONVENTION DE PARTENARIAT- ASSOCIATION LES iCONNECTEURS PARIS SACLAY
2023

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5711-1,

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu la délibération DL 27/2020 du 23 juillet 2020 portant élection du Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse, consécutive à l'installation des délégués syndicaux du SIOM,

Vu la note de présentation,

Considérant que l'association « Les iConnecteurs Paris Saclay » est un lieu de débats et d'échanges ayant vocation à faciliter le partage d'informations et d'expériences, ainsi que la mise en œuvre de collaborations entre ses membres,

Considérant que l'objectif de cette adhésion est de permettre au SIOM de la Vallée de Chevreuse de participer aux activités de cette association qui nourrit les réflexions et renforce les coopérations entre les différents acteurs du territoire, notamment dans les domaines environnementaux, d'économie circulaire et énergétiques,

Considérant l'intérêt que présente l'adhésion pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse dans le cadre de ses activités de collecte, de traitement et de valorisation des déchets sur son territoire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la participation à l'association « Les iConnecteurs Paris Saclay 2023 » pour un montant de cotisation de 3000 € inscrits au budget primitif 2023,
- **Approuve** le projet de convention de partenariat - Association les iConnecteur Paris Saclay 2023,
- **Autorise** le Président à signer cette convention.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le :
Affichée le :

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL25_2023
Date de la décision:	2023-04-06 00:00:00+02
Objet:	Convention de partenariat-association les iconnecteurs Paris Saclay 2023
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	091-200062321-20230406-DL25_2023-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 091-200062321-20230406-DL25_2023-DE-1-1_0.xml	text/xml	1147
<i>nom original:</i> Annexe DL 25 convention Type TEDx.pdf	application/pdf	139451
<i>nom de métier:</i> 21_RP-091-200062321-20230406-DL25_2023-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	139451
<i>nom original:</i> DL 25 2023.pdf	application/pdf	471580
<i>nom de métier:</i> 99_DE-091-200062321-20230406-DL25_2023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	471580
<i>nom original:</i> Note présentation DL 25 2023.pdf	application/pdf	79682
<i>nom de métier:</i> 21_RP-091-200062321-20230406-DL25_2023-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	79682

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	21 avril 2023 à 12h14min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 avril 2023 à 12h15min16s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	21 avril 2023 à 12h15min34s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	21 avril 2023 à 12h22min57s	Recu par le MIAT le 2023-04-21

